

Faut-il « traduire » le « québécois »?

Claude Poirier

Numéro 118, été 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56077ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2000). Faut-il « traduire » le « québécois »? *Québec français*, (118), 101–103.

Faut-il « traduire » le « québécois » ?

→ → Claude Poirier*

Depuis les années 80, plusieurs dictionnaires de langue ont été réalisés à l'intention du public québécois. Chacun d'entre eux, du *Dictionnaire de la langue québécoise* (1980), de Léandre Bergeron, au *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), de la maison Robert, représentait un point de vue sur ce qu'était le français québécois. Avec la parution du *Dictionnaire québécois français* (DQF)¹, de Lionel Meney, on pourrait avoir le sentiment que la boucle vient d'être bouclée : on revient à l'idée, fortement affirmée par Bergeron, que la langue que parlent les Québécois n'est pas le français : c'est une langue autre. En tout cas, si on veut la faire comprendre aux autres francophones, c'est la formule du « dictionnaire bilingue » qui convient le mieux, selon Meney. En cette année où notre Julie Snyder nationale fait ses débuts en France, une telle affirmation ne manque pas de piquant !

L'ouvrage de Meney fait sérieux : près de 2 000 pages imprimées serré, un nombre impressionnant d'articles et plus de 15 pages de bibliographie (le Bergeron en avait à peine deux !), fruit d'une trentaine d'années de travail d'un docteur en linguistique, professeur d'université. En le parcourant rapidement, on se rend compte que l'auteur a cherché à rendre compte non seulement de faits de langue, mais également d'habitudes et de traits culturels, par exemple en comparant la façon de désigner les étages d'un immeuble au Québec et en France, en fournissant un tableau des fêtes — se peut-il vraiment que les Français aient moins de jours fériés que nous ? — un tableau d'équivalences des années scolaires, etc.



→ → →

L'ouvrage de Lionel Meney fait sérieux : près de 2 000 pages imprimées serré, un nombre impressionnant d'articles et plus de 15 pages de bibliographie, fruit d'une trentaine d'années de travail d'un docteur en linguistique, professeur d'université.

Mais ne nous laissons pas distraire : l'essentiel de cet ouvrage porte sur le « québécois » considéré comme un idiome qui ne peut être compris des autres francophones. C'est pourquoi l'auteur s'est donné pour tâche de proposer des équivalents en français « standard » pour chacun des mots, sens et expressions qui lui ont paru caractéristiques de cet idiome. Le Québécois qui a eu l'occasion de parler avec des Français ou qui a déjà visité la France éprouvera ici un pincement au cœur : « Est-il possible qu'on ait fait semblant de me comprendre... ? »

Traduire quoi ?

La nomenclature du DQF est très riche : pas moins de 9 000 entrées, nous dit-on. On y trouve de tout. Lionel Meney s'est construit une imposante collection d'exemples, les uns correspondant à des emplois courants au Québec, d'autres sont des énoncés épisodiques, voire individuels ; rien ne permet de faire le partage de ce qui est usuel et de ce qui ne l'est pas. Ainsi, *cosineuse* est un emploi régional peu attesté, ce qui n'est pas mentionné. L'expression *passer une épinette à qqn*, qui est très rare, est traitée sur le même pied que *passer un sapin à qqn*, qui se dit partout au Québec. *Épeurement*, qui ne paraît attesté qu'une seule fois, a droit lui aussi à un article complet.

Dans cette volumineuse documentation, les emplois populaires ne passent pas inaperçus, l'auteur ayant porté en entrée, à l'instar de Bergeron, une multitude de prononciations anciennes (comme *samarçette*).

zigonner, [sigonner] (v. trans.) :

1° [couper maladroitement (avec un mauvais outil)] : cisailler (v. trans.)

– *Le sang gicle par le nez. Par la bouche. Comme un coq saigné. Ti-Jean zigonne dans gorge* [description d'un meurtre] (Jacques Renaud) : fourrage dans la gorge

– *Lorsque je sonnai au portail d'la coquette/les papillons me zigonnaient le cœur* (Plume Latraverse) : le trac me cisaillait le cœur

2° [tirer sur le mors d'un cheval (à droite et à gauche)] : trailler (v.)

3° [agiter, faire remuer, tisonner] :

Sous nos yeux dilatés, braqués sur elle comme des feux rouges, elle tataouine les leviers, elle zigonne les pédales, elle s'agit, elle s'énerve (Réjean Ducharme)

– zigonner dans le poêle

4° gratter, râcler du violon (fam.) ; jouer du crincrin (fam.) :

– *Y'était tout tremp' comme un' lavette/quand y'a eu fini [le violon] d'zigonner* (Jean Narrache)

– *Il s'imagina parce qu'il zigonne le violon, qu'on vient pour lui. Il ne se rend pas compte sa femme, le lutin de la maison* (Jacques Ferron) : y râcle du violon (fam.)

(n. fém.) [cigarette roulée à la main] : roulée (n. fém.)

En standard, le mot « zigounette » est un des nombreux termes qui désignent le pénis]

(v. trans.) (une fermeture à glissière) : remonter (v. trans.)

– *Les pas zippées* (Réjean Ducharme) : la braguette ouverte; la braguette baissée; la pas remontée

En français standard, le v. « zipper » signifie « munir d'une fermeture à » ; « un blouson zippé » (= un blouson avec une fermeture à glissière); « un sachet avec une fermeture à glissière)]

abord :

– d'abord (loc. adv.) : alors (adv.) ; dans ce cas (loc. adv.) ; puisqu'il en est ainsi (loc. adv.) ; puisque c'est comme ça (loc. adv.)

– *Ah! ben j'ai dit : m'a y aller d'abord, parce que vous, vous l'avez boss, si y a un vrai Canayen français, c'est ben moé...* (Yvon Deschamps) : p'isque c'est comm'ça, j'vais y aller, pas que...

– *J'viendrai plus vous voir d'abord* : Puisque c'est comm'ça, j'viendrai plus vous voir; Bon, ben alors j'viendrai plus vous voir

– *Y fallait toujours la ménager; Elle nous avait ménagés, elle d'abord!* : Comme si elle nous avait ménagés, elle!; À croire qu'elle nous avait ménagés, celle-là!

– d'abord que (loc. conj.) :

a) puisque (conj.) ; si c'est (loc. conj.) ; comme (conj., fam.) :

D'abord que c'est comme ça, j'm'en vas (Michel Tremblay) : Si c'est comm'ça, j'm'en vais b) pourvu que (loc. conj.) ; à condition que (loc. conj.) :

Ils polluent l'air, l'eau...Ça les dérange pas pantoute./D'abord que ça paye, le reste ils/S'en sacrent (Raymond Lévesque) : Pourvu qu'ça rapporte, le reste, ils s'en fichent/foutent

[En fr. class., la loc. « d'abord que » voulait dire « dès que »]

– O. K. d'abord : Bon, si c'est comme ça; Bon, d'accord; Ça va comme ça

[calque de l'angl. « O. K. then »]

Il a même créé des formes, comme l'infinifit *jouser* dont il avait besoin pour parler de *ils jousent* ; sur cette lancée, il a créé *il jouse*, au singulier, qui s'emploierait, selon lui, pour *il joue* ; en fait, cette variante de la troisième personne du singulier n'est possible qu'au subjonctif.

Les sacres occupent également une place de choix, non seulement parce qu'ils y sont scrupuleusement répertoriés, mais aussi parce qu'ils abondent dans les exemples et sous une rubrique, curieuse dans un dictionnaire de langue, qui s'intitule *Rions un peu...* et qui reproduit les « meilleures » blagues de Claude Blanchard (pas sexiste du tout, le gars !) et les perles tirées des lettres reçues par le Bureau d'allocations familiales. Certaines sont reprises deux fois (par exemple celle illustrant le mot *câlîce* revient sous le mot *sans*). Ces histoires éclairent parfois le sens d'un mot, mais leur principale fonction est de faire rire, au risque de jeter le ridicule sur la façon de parler des Québécois (voir par exemple sous *abuser*, *cerbère* et *répondre*).

Mais, au fait, que recouvre l'appellation *québécois* ? Après avoir parcouru l'introduction, le lecteur ne le saura pas trop : oui, le québécois, c'est du français, mais il faut mettre *français* entre guillemets (ligne 4 du texte). Une chose est sûre : rien de ce qui figure en entrée dans l'ouvrage de Meney n'est considéré par lui comme appartenant à un usage standard puisque seuls les équivalents qu'il donne sont réputés appartenir à cet usage.

Quel est ce français standard ?

Le DQF, nous l'avons vu, vise à donner les équivalents en français « standard » de mots et d'expressions du Québec. L'introduction n'explique pas ce qu'il faut entendre par *français standard* : le concept paraît aller de soi. Pour ma part, j'ai toujours cru que, pour un Français, cette appellation ne pouvait référer qu'à une partie de ce que présente un ouvrage comme *Le Petit Robert*. En effet, les mots qui y sont donnés comme vieux, ou régionaux, ou argotiques ou propres à des territoires donnés (Afrique, Suisse, Belgique, Canada, etc.) peuvent difficilement être considérés par lui comme standard, c'est-à-dire comme conformes au modèle habituel. Mais, sous la plume de Meney, *français standard* recouvre toutes sortes d'usages qui peuvent s'entendre en France.

Ainsi, un Québécois qui, au lieu d'employer le mot *achalant*, dirait *casse-burnes* ou *enchosant* parlerait « standard » selon ce dictionnaire (qu'en pensez-vous, les Français ?). De même, au lieu de *fournaise à bois*, il suffirait d'opter pour *chaudière à bois* (ça se dit vraiment en France ?), et hop ! on parlerait comme un Français ! Mais, de fait, les Québécois parlent souvent comme les Français : sauf dans des cas comme ceux qui viennent d'être mentionnés, qui relèvent de la langue très familière ou argotique de France, la majorité des équivalents proposés se disent également au Québec. N'aurait-il pas été plus pertinent, dans ce cas, d'envisager la question sous l'angle de la variation plutôt que sous celle de la traduction ? Le phénomène de la variation existe dans toutes les langues et on l'observe en France comme au Québec ; il est évidemment plus marqué quand on compare les usages de deux pays.

⇒ ⇒ ⇒

Ce n'est pas d'un dictionnaire de type « bilingue » dont on a besoin pour avoir une pleine intelligence du français québécois, mais bien d'un dictionnaire unilingue, qu'il soit limité aux québécois ou, au contraire, qu'il embrasse toute la langue, ouvrage dans lequel on trouvera de vraies définitions, on soulignera les connotations particulières des mots, on précisera leur registre, etc.

⇒ ⇒ ⇒

Du reste, est-il vraiment besoin de traduire toutes ces unités lexicales pour les Français, sous prétexte qu'ils ne comprennent pas ? À mon avis, ces faits sont compréhensibles, dans une large proportion, par tout étranger qui connaît la langue française. Tantôt ils viennent de France (*pomme* « petite pomme »), tantôt ils appartiennent à des familles lexicales connues (*magasiner*) ou obéissent à une morphologie qui en explique le sémantisme (*niaiseux*, que le journal *Le Monde* semble d'ailleurs avoir adopté depuis quelque temps). Et sérieusement, y a-t-il un seul francophone au monde qui puisse ne pas savoir ce que signifie *présente-ment* ?

Ce n'est donc pas d'un dictionnaire de type « bilingue » dont on a besoin pour avoir une pleine intelligence du français québécois, mais bien d'un dictionnaire unilingue, qu'il soit limité aux québécois ou, au contraire, qu'il embrasse toute la langue, ouvrage dans lequel on trouvera de vraies définitions, on soulignera les connotations particulières des mots, on précisera leur registre, etc. Meney a bien dû s'en rendre compte lui-même puisque, dans un bon nombre de cas, il n'a pu trouver un équivalent et a dû se résigner à proposer une explication entre crochets. La formule du dictionnaire bilingue, telle qu'elle a été pratiquée dans cet ouvrage, est non seulement insatisfaisante, mais elle est carrément anachronique à notre époque d'échanges continuels avec la France. Le fait que le DQF n'est bilingue que dans un sens, c'est-à-dire du « québécois » au « français standard », est comme un sursaut d'impérialisme culturel, phénomène qui amorce un recul en France même.

Qui trop embrasse...

Le dictionnaire de Meney traite de tout à la fois, mais de façon superficielle, sans nuances, qu'il s'agisse de langue ou de culture. Ses références bibliographiques sont à peine ébauchées ; de nombreux exemples n'en comportent pas et, pour ceux qui en sont pourvus, on ne trouve que le nom de l'auteur ou une abréviation renvoyant à un périodique. Les emplois sont trop souvent livrés pêle-mêle, sans hiérarchie, dans des articles ne comportant aucune structure (voir par exemple l'article portant sur la préposition *sur*), ce qui donne au lecteur l'impression d'une langue formée d'une multitude d'éléments hétéroclites. Les registres d'emploi des mots et sens québécois sont très rarement indiqués. Des explications historiques sont fournies à l'occasion, mais rien ne garantit leur valeur ; par exemple, Meney écrit que le mot *laurentien* a été formé à partir de *Laurent*, ce qui n'est pas exact : le mot est un emprunt de l'anglais *Laurentian*, au départ terme de géologie, qui a été incorporé au français canadien au milieu du XIX^e siècle.

En somme, la réalisation de l'ouvrage est très différente de ce qui est annoncé dans l'introduction où Meney souligne avec force la nécessité de distinguer l'usage parlé et l'usage écrit, de dégager les niveaux de langue, de montrer ce qu'il y a de commun avec le français de France : l'auteur, ayant ratissé large, est demeuré au stade de la documentation, de l'inventaire dans le meilleur des cas.

accommodation (n. fém.) :

1° commodités (n. fém. pl.) :

- une maison qui a beaucoup d'accommodations : beaucoup de commodités

2° [magasin d'alimentation de proximité] : magasin d'alimentation (n. masc., = général); alimentation générale (n. fém., adm.); supérette (n. fém., angl.); épicerie (n. fém., = général); épicerie de quartier (cour.); épicerie du coin (fam.); « l'Arabe » (très fam., = parce que beaucoup d'épiceries de quartier, en France, sont tenues par des Arabes, notamment par des Tunisiens)

Josée C... de l'ancienne Lorette a remporté une Cadillac [...]. Mme C... doit son coup de chance à un billet acheté à l'accommodation G..., à Neuville (LAp)

- Accommodation Chez Gaby; Accommodation du Vieux-Québec, etc.

[mot utilisé pour traduire l'angl. « convenience store » (littéral. « épicerie de service »)]

3° complaisance (n. fém.) :

- billet d'accommodation : billet de complaisance (n. masc.); traite de complaisance (n. fém.)

[calque de l'angl. « accommodation bill »]

- facture d'accommodation : facture de complaisance (n. fém.)

Une facture de complaisance (d'accommodation) est une facture qui est donnée à une compagnie sans pour autant qu'elle ait rendu des services (LP)

[calque de l'angl.]

4° train d'accommodation, l'accommodation : train omnibus; omnibus (n. masc., cour.)

[calque de l'amér. « accommodation train »]

accommoder (v. trans.) :

1° rendre service à qq; trouver un arrangement avec qq; faire plaisir à qq :

- [Les Américains] croient que le seul rôle des Canadiens dans cette négociation est d'accommoder les Américains (LS) : de rendre service aux Américains; de faire plaisir aux Américains; d'être agréables aux Américains

- Le ministre des Finances fait un effort pour accommoder l'homme d'affaires en difficulté : pour trouver un arrangement avec l'homme d'affaires; pour arranger l'homme d'affaires

[sens anc.; se dit aussi en Afrique subsaharienne; l'angl. dit aussi « to accommodate » dans ce sens]

2° accueillir (v. trans.); contenir (v. trans.); héberger (v. trans.); loger (v. trans.); recevoir (v. trans.) :

- Il sera possible d'accommoder sept ou huit passagers à bord du yacht : d'accueillir; de recevoir

- un hôtel pouvant accommoder 500 personnes : pouvant recevoir; accueillir; loger

[calque de l'angl. « to accommodate »]

→ → →

L'ouvrage de Meney n'est pas sans mérite. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir patiemment rassemblé un corpus aussi étendu d'énoncés et d'avoir repéré mille et une caractéristiques du français québécois.

← ← ←



Une certaine vision du Québec

Si l'on examine un peu les exemples, on se rend compte qu'ils suggèrent une vision plutôt déprimante de la société québécoise. Pour illustrer avoir la chienne « avoir la frousse », n'y avait-il pas d'autres exemples que la déclaration de Diane Jules ridiculisant les « petits vieux » qui avaient peur de voter contre l'entente de Charlottetown ? Le mot *cégep* ne pouvait-il évoquer autre chose qu'un enseignement de piètre qualité et des étudiants buveurs de bière (cette veine est exploitée à nouveau sous *caisse*) ? Jacques Parizeau n'a pas été oublié. On peut suivre la trace de ses déclarations controversées de l'article *Monsieur* (appellation servant à le désigner) à *trappe à homards* (auquel renvoie le précédent pour que le lecteur ne perde pas le fil !), sans oublier évidemment le mot *ethnique* où l'on ne pouvait manquer de rappeler un certain vote...

Parfois, quand les citations ne sont pas suffisamment explicites, Meney prend lui-même la parole, par exemple à propos du terme *francisation* : « malheureusement, souvent la « francisation » s'est faite par traduction pure et simple de la terminologie anglaise ». Les lexicographes québécois trop audacieux ne sont pas épargnés (voir notamment l'article *francisme*). Le DQF ressemble, dans trop de passages, à un répertoire des idées reçues sur la culture et la langue des Québécois dont l'auteur fait une critique mal à propos.

Dictionnaire, vraiment ?

Malgré tout, l'ouvrage de Meney n'est pas sans mérite. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir patiemment rassemblé un corpus aussi étendu d'énoncés et d'avoir repéré mille et une caractéristiques du français québécois. Il n'aurait certes pas pu accomplir une pareille tâche s'il ne s'était pas intéressé à cette langue. Cependant, il semble n'avoir pas compris la problématique de la qualité de la langue dans le contexte québécois et nord-américain et paraît peu sensible aux valeurs et au sentiment linguistique de la société dans laquelle il vit depuis plus de trente ans.

Tel qu'il se présente, le DQF fait figure d'inventaire plutôt que de dictionnaire. À ce titre, il peut être utile aux spécialistes de la langue, lesquels sont en mesure d'interpréter avec un esprit critique les relevés et les explications de l'auteur. On peut toutefois se demander pourquoi Guérin a jugé bon de présenter ce travail au grand public dans cet état.

* Claude Poirier est professeur titulaire au Département de langues et linguistique, il est l'auteur du *Dictionnaire du français québécois* (PUL, 1998).

Notes

1. Lionel Meney, *Dictionnaire québécois français*, Montréal, Guérin, 1999.
2. Le mot figure encore dans *Le Petit Robert* et, d'après le *Dictionnaire universel francophone* (Hachette, 1997), il est d'usage courant dans certaines régions de France, au Québec et en Afrique noire.